

Vivons notre paysage

Vivons notre paysage



« Vivons notre paysage »... de Parc naturel régional.

Les 3 Parcs naturels régionaux du Nord-Pas de Calais ont pris l'initiative d'accompagner les habitants de leur territoire lors de leurs projets de construction, de restauration et d'aménagement paysager.

Au moment de leurs démarches d'obtention de permis de construire, de déclaration de travaux, de certificat d'urbanisme auprès des autorités compétentes, les habitants se sont vus remettre la nouvelle plaquette conçue par les Parcs « Vivons notre paysage ».

Celle-ci est volontairement pratique et proche des préoccupations des propriétaires ; orientation de la maison, intégration dans le paysage environnant, choix des plantations...

Grâce au relais de diffusion que sont les communes, les services de l'Équipement, les offices notariaux, sont désormais pris en compte, en amont du projet, toutes les questions relatives à la qualité du bâti et à la préservation du paysage local.

Les Parcs en complément, proposent leur soutien aux propriétaires au moyen de conseils individuels, de stages, d'acquisition de végétaux locaux et de publications sur le patrimoine naturel et architectural.

Plus de 50 000 plaquettes « Vivons notre paysage » ont été réparties dans les 3 Parcs de l'Avesnois, de Caps et Marais d'Opale et Scarpe-Escaut.

Espaces naturels régionaux, fédération des 3 Parcs naturels du Nord-Pas de Calais a organisé la réflexion transversale et conçu la plaquette de cette opération.